
CR BUREAU DIRECTEUR

22 MARS 2021

Version : 01

Date : 6 avril 2021

PRESENTS : Madame Laurence CHERENCEY-ROHOU, Messieurs Frédéric BADIN, Pierre-Olivier LEVET, Guillaume RENAZE et Fabien ROYER

ABSENTE EXCUSEE : Madame Gaëlle FRANCISCO

ASSISTE : Monsieur Victor GARRIGUET (Directeur du CD78)

La réunion se déroule en visioconférence et débute à 19h00.

Le BD valide le compte rendu du bureau directeur du 15 février 2021

1. POINT RESSOURCES HUMAINES

- ✓ Activité des salariés sur la période de mars :
 - Geoffroy HOLLAND 9%
 - Mohamed MOKRANI 44%
 - Damien SUARD 55%
 - Victor GARRIGUET 57%
- ✓ Conformément à la décision du CA du 30 janvier dernier, le maintien de salaire a été mise en place pour couvrir la perte des salariés du comité en raison du chômage partiel depuis mars 2020 : le coût global est estimé à 5 800 € pour le comité pour la période d'avril 2020 à février 2021.
- ✓ Départ de Geoffroy HOLLAND :
 - Départ repoussé au 16/04/2021
 - Une estimation des indemnités liées à la rupture conventionnelle a été intégré au budget prévisionnel.
 - Son téléphone professionnel lui servant aussi de téléphone personnel, le BD décide de lui laisser. Cela permettra au comité de repartir sur du nouveau matériel et un nouveau forfait ultérieurement.
- ✓ Des fiches de procédures ont été mises en place par Sophie BARBAREAU lors de son passage au comité : le BD demande de faire une revue et une mise à jour de ces fiches si besoin.
- ✓ **Gestionnaire de paye** : le comité passe par Profession Sport, celui-ci prend environ 12€ par bulletin de paye. Il y a eu beaucoup de changements d'interlocuteurs, ce qui n'a pas simplifié la communication avec eux. La dernière personne responsable de notre activité est très réactive et à l'écoute de nos besoins. En cas de disfonctionnement, le BD étudiera d'autres organismes (AGS utilisé pour la comptabilité, CEA URSSAF utilisé par d'autres comités et gratuit). Le BD se donne un délai de 2 mois de réflexion.
- ✓ **Régularisation de notre ancienne salariée** : nous avons enfin reçu les régularisations des bulletins de paie datant du 2^{ème} semestre 2019. Après confirmation de Profession Sport sur certains points, un courrier lui sera adressé afin d'étudier les modalités de remboursement.

- ✓ **Accès internet** : devis en cours chez les opérateurs, Victor GARRIGUET doit se renseigner auprès des commerçants de la résidence afin de savoir s'ils ont les mêmes problématiques.
- ✓ **URSSAF** : Attente d'un retour de Profession Sport sur un différé de paiement.

2. SUBVENTIONS – AIDES DIVERS

- ✓ **Campagne ANS 2021** : la note d'orientation est attendue pour le 31/03 selon le timing 2020.
- ✓ **Fond de développement de la vie associative** : une demande d'aide de 5 000€ va être faite pour que le comité mène des actions en direction des clubs en zone de revitalisation rurale.
- ✓ Une demande de dispense des cotisations sociales va être faite auprès de Profession Sport, et qu'elle transmettra, dans le cadre de l'article 9 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021 ainsi que le décret n° 2021-75 du 27/01/2021 instaurant un 2ème dispositif d'exonérations et d'aide.

3. PPF

- ✓ Une réunion est en cours d'organisation avec le BD ligue et ETR ligue sur la fuite des athlètes yvelinois
- ✓ Annulation Grand Prix du 8 mai 2021 : communication à prévoir vis-à-vis du VHBC, proposition de le faire en format « Beach ».
- ✓ Evolution inter-comités championnat de France : 2 qualifiés en moyenne par territoire, refonte du règlement pour diminuer les coups de déplacements.

4. COC – PRESENTATION DES PROJETS LIGUE

- ✓ Le passage en catégories d'âges paires (U18, U16, U14... vs U18, U15, U13) permettrait
 - Une continuité sur deux ans à partir des groupes déjà constitués cette saison :

		- de 18	- de 16	- de 14	- de 12	- de 10
Passage "pair"	2021 – 2022	04 / 05	06 / 07	08 / 09	10 / 11	12 / 13
Retour "impair"	2022 - 2023	05 / 06 / 07	08 / 09	10 / 11	12 / 13	

- De ne pas opérer à un changement de catégorie en ayant « joué » 6 mois dans sa catégorie, exemple pour les 2006 :
 - U15 en 2019/2020 6 mois d'activité
 - U15 en 2020/2021 pas d'activité
 - U18 en 2021/2022 vs joueurs nés en 2004
- ✓ **Projet U20**
Deux constats ont incité les techniciens des comités à se pencher sur les 2003 qui devront évoluer en +16 la saison prochaine :
 - Alors qu'une reprise progressive est préconisée afin de veiller à l'intégrité physique des joueurs, les 2003, qui n'ont pas joué depuis 18 mois, vont devoir affronter des adultes
 - Sur l'ensemble de la ligue, sur les quatre dernières saisons, le taux de renouvellement des « terminale sortant » est de 50% sur les bonnes saisons. Si les études en sont

certainement la raison principale, l'absence d'offre de pratique adaptée peut également en être une, qui plus est dans un contexte de reprise.

Une proposition est à l'étude, elle se déroulerait sous la forme suivante, en **complément du calendrier +16**.



Initialement prévue en U21, le U20 permettrait l'intégration des 2004 (terminale) dans le cadre d'un sur-classement.

- ✓ Les différentes propositions de modification des délayages régionaux seront présentées au prochain CA.
- ✓ Une réunion COC CDHBY est prévue la semaine prochaine pour valider les projets 2021-2022.

5. PLAN DE RELANCE

- ✓ Plan de reprise FFHB : correctif reçu sur la gratuité des renouvellements pour l'ensemble des licences
- ✓ Décision CA ligue : remise licence sur la saison actuelle
- ✓ Un tableau récapitulatif des tarifs des licences pour la saison prochaine est présenté au BD, après validation, il sera présenté au CA avant diffusion aux clubs

6. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Avoir à faire aux clubs sur les engagements : il est convenu qu'il sera envoyé en même temps que le dernier appel de licences.
- ✓ La ligue demande un représentant du CD78 à la commission ligue STR. Pas de candidat au sein du BD, une demande sera faite au CA.
- ✓ Fichier dons aux œuvres à finaliser et à envoyer aux membres du CA et des commissions.

La prochaine réunion BD est programmée au 12 avril.

Le prochain CA a été décalé car la ligue se réunit le 27 mars. Pour le comité 78 le CA aura donc lieu le 31 mars.

La séance est clôturée à 21h00

Le Secrétaire



Le Président

